COURS

4e

Lecture : informer, s'informer, déformer

Programme de français du cycle 4 — arrêté du 17 juillet 2020, BO n° 31 du 30 juillet 2020 — MENE2018714A
Relue le 14 novembre 2026

Chaque jour, on reçoit des centaines d'informations : articles, vidéos, publications sur les réseaux sociaux. Certaines sont vérifiées, d'autres sont fausses ou orientées. Savoir lire un article de presse, distinguer un fait d'une opinion et vérifier une source, c'est apprendre à penser par soi-même.

1 Lire un article de presse

DÉFINITION

Un article d'information répond aux questions **qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?** Il comporte un **titre** qui accroche, un **chapeau** (court résumé en gras), le **corps** de l'article, souvent des **intertitres**, et la **signature** du journaliste. Les informations essentielles viennent en premier.

DÉFINITION

Le **compte rendu** et le **reportage** rapportent des faits ; l'**interview** donne la parole à une personne ; l'**éditorial** et la **chronique** expriment l'opinion du journal ou d'un auteur ; le **fait divers** raconte un événement de la vie quotidienne (accident, vol, sauvetage).

2 Fait, opinion, rumeur

RÈGLE

Un **fait** est vérifiable (*Le pont a été fermé lundi*). Une **opinion** est un jugement personnel (*Cette fermeture est scandaleuse*). Une **rumeur** est une information non vérifiée qui circule. Une **fausse information** (*fake news*) est volontairement trompeuse.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Prendre une opinion pour un fait. — Une phrase au présent, sûre d'elle, n'est pas forcément un fait : *Ce film est le meilleur de l'année* reste un jugement.

Le réflexe : Chercher les mots qui jugent (adjectifs mélioratifs ou péjoratifs, *il faut*, *scandaleux*) : ils signalent une opinion.

3 Comment l'information peut être déformée

RÈGLE

Une information peut être déformée par un **titre racoleur** qui exagère, un **choix des mots** qui oriente (*des manifestants* / *des casseurs*), une **photo** sortie de son contexte, une **citation tronquée**, ou le **silence** sur certains faits. Les réseaux sociaux accélèrent la diffusion, avant toute vérification.

VÉRIFIER UNE INFORMATION

1. Identifier la source : qui publie, et est-ce un média reconnu ?
2. Chercher la date et le lieu : l'information est-elle récente, est-elle bien située ?
3. Croiser avec d'autres sources fiables.
4. Distinguer les faits des opinions dans le texte.

EXEMPLE

Analyse ce titre : « Catastrophe : la cantine sert des repas immangeables ! »

1. *Catastrophe*, *immangeables* : mots exagérés, jugement.
2. Point d'exclamation : émotion, pas information.
3. Aucun fait précis : quelle cantine, quand, combien d'élèves ?

C'est un titre orienté qui exprime une opinion : il faut lire l'article et vérifier.

À VÉRIFIER

- Ai-je identifié la source et la date ?
- Ai-je distingué faits et opinions ?
- Ai-je repéré les mots qui orientent ?
- Ai-je croisé avec une autre source ?

À RETENIR

- Article : titre, chapeau, corps, intertitres, signature ; questions qui ? quoi ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?
- Genres : reportage, interview, éditorial, chronique, fait divers.
- **Fait** (vérifiable) ≠ **opinion** (jugement) ≠ **rumeur** (non vérifiée).
- Déformations : titre racoleur, mots qui orientent, photo hors contexte, citation tronquée. Vérifier la source, la date, croiser.